

PROCURATION

Je soussigné (NOM Prénom) :

Ne pouvant être présent le samedi 17 Novembre 2018 à l'assemblée générale du Rugby Club Vincennes au sein duquel je suis affilié en tant que :

Joueur / Dirigeant / représentant légal de

Joueur en _____ du Club.

Je donne pouvoir à _____ pour me représenter, signer la feuille de présence et voter en mon nom les différentes résolutions portées à l'ordre du jour.

Fait à

Le

Signature

Extrait des statuts

« Est électeur tout membre actif majeur, ou, pour les mineurs un de ses représentants légaux, adhérant au Rugby-Club de Vincennes depuis plus de six mois au jour de l'élection et ayant acquitté à ce jour les cotisations échues, les membres salariés par le club n'ont pas de droit de vote. **Le vote par procuration est autorisé**, toutes précautions étant prises afin d'assurer le secret du vote. **Le nombre de procurations est limité à deux par membre.** Le vote par correspondance n'est pas admis. »